

Pages de Profils



La forte urbanisation du Nord permet la présence dans les communes d'un nombre de commerces et services plus important qu'en moyenne nationale. Toutefois, rapporté à la densité de la population, le taux d'équipement n'est pas particulièrement élevé. Les possibilités d'accès en voiture à une large gamme de commerces et services sont de l'ordre du quart d'heure. L'éloignement n'est conséquent que pour certaines zones aux frontières du département. Chacune des huit zones d'emploi abrite au moins un pôle de commerces et services de haut niveau, sa localisation permet d'en marquer les spécificités.

Les habitants du Nord et la proximité des commerces et services

Philippe Rodriguez

Service Études et Diffusion



INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX

☎ 03 20 62 86 29 - 📠 : 03 20 62 86 00

Dans le département du Nord, les habitants trouvent-ils le commerce ou le service dont ils ont besoin dans leur commune de résidence ou dans une commune voisine ?

Gérée et actualisée par l'Insee, la base permanente des équipements (BPE) apporte son éclairage sur l'état des lieux en 2006. La BPE est constituée d'une liste de 140 équipements qui couvrent les commerces (boulangerie, grande surface, ...), les services aux particuliers (plombier, restaurant, ...), l'enseignement, la santé et le tourisme. Dans l'analyse qui suit, 44 équipements de commerces ou de services ont été pris en compte [☞ Définitions](#).

DES COMMUNES PARTICULIÈREMENT BIEN ÉQUIPÉES DANS LE NORD...

Les communes nordistes offrent un nombre d'équipements supérieur à la moyenne nationale. Chacune d'elles possède 44 équipements de commerces ou services en moyenne contre 29 au niveau national (sur l'ensemble de la liste fournie par la BPE, le nombre atteindrait 76 équipements par commune pour le Nord, soit 32 de plus qu'au niveau national). De ce fait, Les deux tiers des Nordistes habitent des communes particulièrement bien équipées. Certains types de commerces ou services se rencontrent plus fréquemment : sur 10 communes, 6 sont dotées de salons de coiffure, 5 de boucheries-charcuteries, et 3 de services bancaires, de supermarchés ou de pompes funèbres.

...MAIS DES TAUX D'ÉQUIPEMENT RAPPORTÉS À LA POPULATION PLUS FAIBLES QU'AILLEURS

Ces nombreuses implantations illustrent en fait la forte urbanisation du département qui compte 2,6 millions d'habitants. Cependant, rapporté à la population, dont la densité est quatre fois plus élevée qu'en moyenne nationale, le nombre de commerces et services pour 10 000 habitants est de 113 contre 180 au niveau France.

Certains commerces spécialisés comme les librairies-papeteries mais aussi les magasins de vêtements, de meubles ou encore d'articles de sport et loisirs offrent un taux d'équipement en deçà du niveau national. Quelques services aux particuliers, essentiellement dans les métiers de l'artisanat, sont également sous-représentés : c'est le cas des maçons, peintres, plâtriers, menuisiers, charpentiers ou serruriers.

Bien entendu, la BPE n'atteste que de la présence d'un équipement sur la commune. Elle ne donne aucune information ni sur la taille ni sur la fréquentation de tel ou tel équipement : une personne peut très bien bénéficier d'un commerce sur son lieu de résidence et faire systématiquement ses courses dans une autre commune, son lieu de travail par exemple. Par ailleurs, l'absence d'un équipement peut être compensée par du commerce ambulancier ou la présence régulière d'un marché local.

DES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE

La répartition des commerces et services en trois gammes (proximité, intermédiaire et supérieur : [☞ Définitions](#)) permet de mieux cerner le maillage du territoire. Ainsi les équipements de proximité sont présents dans un très grand nombre de communes tandis que les autres sont plus concentrés dans quelques communes qui peuvent être considérées comme des pôles en matière de commerces et services. Sur les 652 communes du département, près de la moitié possèdent au moins 8 des 15 équipements de proximité décrits dans la base. Le nombre monte à 13 pour 116 communes. Ces dernières couvrent suffisamment le territoire départemental, au point d'offrir ces différents équipements à la grande majorité de la population environnante. Ainsi, 98% de la population départementale est à moins de 10 kilomètres de l'ensemble des commerces et services de proximité : ce taux n'est que de 81% au niveau national.

LE NIVEAU D'ÉQUIPEMENT : UN ÉLÉMENT STRUCTURANT DU TERRITOIRE

Les 19 équipements intermédiaires de commerces et services et les 10 supérieurs sont essentiellement répartis dans 96 communes définies comme pôles [☞ Carte 1](#). Leur positionnement géographique obéit à une logique de concentration de la population. Ainsi, ces communes-pôles hébergent les deux tiers des habitants nordistes.

En croisant les deux gammes intermédiaire et supérieure avec le type d'espace, trois catégories de territoires émergent dans le département.

La première catégorie regroupe les trois principales agglomérations du département. Elles se caractérisent par une concentration importante de pôles hautement équipés. L'arrondissement de Lille se détache nettement, rassemblant 8 des 20 villes les mieux équipées du département. Valenciennes, associée à Saint-Amand-les-Eaux, délimite un second territoire particulièrement bien pourvu. Dunkerque et Grande-Synthe forment le troisième territoire de ce type. Bien que proche de la zone de Lille, le secteur de Bailleul-Nieppe-Armentières répond aussi à cette logique territoriale.

La seconde catégorie est caractérisée par des villes ayant un très bon niveau d'équipement, entourées de communes moyennement équipées. C'est le cas de Maubeuge associée à Louvroil, Douai avec Sin-le-Noble ou, dans une moindre mesure, Denain avec Douchy-les-Mines. Ces ensembles ont notamment en commun la présence d'un hypermarché.

La troisième catégorie recense les pôles ayant aussi un très bon niveau d'équipements mais isolés. Elle est représentée par Cambrai, Caudry et Hazebrouck. Sous-préfecture, Cambrai offre toute la gamme des commerces et services pour une densité de 205 équipements pour 10 000 habitants. Cet indicateur tombe à 153 pour Caudry et 151 pour Hazebrouck.

Plus globalement, la hiérarchie des équipements respecte la hiérarchie administrative des communes. L'exception vient d'Avesnes-sur-Helpe, sous-préfecture classée au rang de pôle intermédiaire et concurrencée dans sa circonscription par Maubeuge, pôle supérieur en termes d'équipements.

UN ACCÈS AUX PÔLES PLUTÔT RAPIDE

Au niveau des huit zones d'emploi du département, chacune abrite au moins un pôle de niveau supérieur et plusieurs pôles de niveau intermédiaire. Ces présences permettent d'assurer un accès rapide de la population aux différents commerces et services. Ainsi, l'ensemble de la population du Nord se

trouve à moins de 15 minutes de trajet routier de l'ensemble des commerces et services de proximité. Plus de 99% de la population habite à moins de 15 minutes des différents équipements intermédiaires. À peine 0,2% de la population départementale se trouve à plus de 30 minutes des équipements supérieurs, tandis que cette proportion peut atteindre 4% au niveau national pour un équipement comme l'hypermarché.

QUELQUES SECTEURS ÉLOIGNÉS

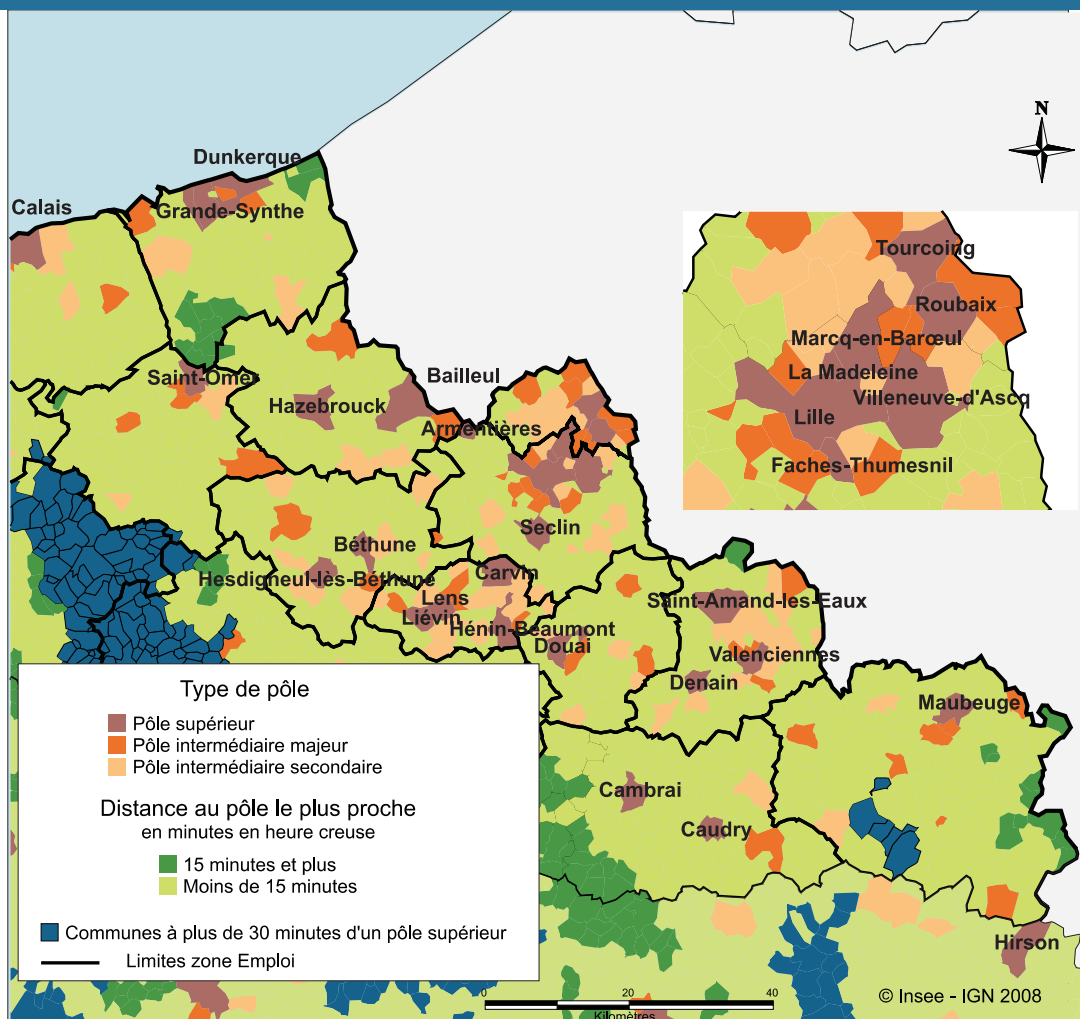
C'est en Flandre-Lys, dans le Cambrésis et la Sambre-Avesnois que l'éloignement aux pôles de commerces et services est le plus marqué. C'est pourtant dans ces mêmes zones que la densité

d'équipements par habitant est la plus élevée : la majorité des équipements reste concentrée dans quelques villes.

Au nord-ouest, plusieurs communes situées à la limite entre Flandre-Lys et l'arrière-pays dunkerquois apparaissent éloignées des pôles de commerces et services. Pour une partie de ces communes, Saint-Omer, dans le Pas-de-Calais, est le pôle le plus proche. L'accès moyen au centre de Saint-Omer est toutefois supérieur à 15 minutes par la route.

Dans la Sambre, plusieurs communes frontalières sont aussi à plus d'un quart d'heure d'un pôle nordiste. Ces communes peuvent néanmoins se tourner vers des villes belges des régions de Mons ou Beaumont.

Carte 1 : CLASSIFICATION DES PÔLES DE COMMERCES ET SERVICES DU DÉPARTEMENT DU NORD ET DISTANCE À CES PÔLES



Une partie du sud-ouest du Cambrésis est considérée comme éloignée du pôle le plus proche en raison d'un temps d'accès moyen au centre de Cambrai supérieur à 15 minutes. Les communes concernées sont pénalisées par l'absence de pôle intermédiaire dans les zones les plus proches du Pas-de-Calais ou de Picardie.

Enfin, pour l'accès aux pôles de niveau supérieur, seule une zone de 5 communes pour 3 500 habitants apparaît comme particulièrement éloignée. Elle forme une bande au sud d'Avesnes-sur-Helpe, au centre d'un triangle Maubeuge-Caudry-Hirson.

DES ZONES D'EMPLOI MARQUÉES PAR LEURS SPÉCIFICITÉS

En parcourant le département du nord-ouest au sud-est à travers ses huit zones d'emploi, des similitudes apparaissent mais quelques spécificités territoriales se dégagent aussi en terme de densité d'équipements [► Tableau 1, 2 et carte 2](#). Les zones de Dunkerque et Roubaix-Tourcoing affichent une densité proche de la moyenne départementale, Flandre-Lys, Cambrésis et Lille sont au-dessus, tandis que Douaisis, Valenciennois et Sambre-Avesnois sont en dessous.

Zone d'emploi de Dunkerque : le littoral attire les poissonneries et les restaurants

Avec 109 équipements pour 10 000 habitants, la zone d'emploi de Dunkerque possède une densité d'équipements légèrement inférieure à celle du département. C'est principalement le cas des services publics et généraux à travers les agences postales et les pompes funèbres. Les services marchands pâtissent d'une plus faible représentation d'agences immobilières, de garagistes, d'entreprises générales du bâtiment ou d'artisans plombiers. À l'image des magasins de vêtements et des magasins d'électroménager, le commerce non alimentaire est également inférieur à la norme départementale.

Mais le littoral apporte ses spécificités. Ainsi, les commerces alimentaires sont globalement plus nombreux, en particulier les poissonneries mais aussi les boulangeries. C'est aussi le cas des restaurants et des magasins de sports et de loisirs.

Proche de Lille, la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing dispose de moins de services publics et généraux

La zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing est la deuxième en nombre d'équipements : 4 800 au total. Mais avec 112 équipements pour 10 000 habitants, la densité est proche du niveau départemental. L'empreinte des services publics et généraux y est faible, tout comme les services marchands et les commerces non alimentaires. Le phénomène est plus marqué pour les agences postales, les salons de coiffure et les restaurants. Cependant, l'artisanat du bâtiment, les parfumeries et particulièrement les magasins de vêtements échappent à ce constat.

La forte présence d'épicerie hisse la densité des commerces alimentaires au-dessus de la moyenne départementale.

Zone d'emploi de Lille : plus de services marchands qu'ailleurs

La zone d'emploi de Lille, qui accueille 30% de la population du département du Nord, possède près du tiers de l'ensemble des équipements du département. Ainsi elle présente une densité plus élevée que la moyenne départementale : 124 équipements pour 10 000 habitants contre 113 dans le département.

La zone d'emploi de Lille est particulièrement bien dotée en services marchands grâce à une forte concentration de restaurants, d'agences immobilières ou de locations de véhicules. Toutefois, les entreprises du bâtiment sont sous-représentées dans cette gamme.

Les commerces non-alimentaires sont également plus présents, principalement les magasins de vêtements qui ont la densité la plus élevée du département : 9 équipements pour 10 000 habitants contre près de 7 dans le Nord.

Les services publics et généraux de la zone doivent leur prééminence à la présence des banques et caisses d'épargne. Par contre les trésoreries, les pompes funèbres et les gendarmeries sont moins représentées.

Seuls les commerces alimentaires affichent une densité inférieure au département, notamment les boulangeries et les boucheries-charcuteries.

Zones d'emploi de Flandre-Lys et du Cambrésis : des densités d'équipement plus élevées pour des zones d'emploi moins peuplées

Les zones d'emploi de Flandre-Lys et du Cambrésis ont les densités d'équipements les plus élevées du département, respectivement 128 et 125 équipements pour 10 000 habitants. Ce sont aussi les deux zones d'emploi nordistes les moins peuplées. En fait les villes d'Hazebrouck et Bailleul pour l'une, Cambrai et Caudry pour l'autre sont des pôles supérieurs qui concentrent la plupart des équipements. Autour d'elles les pôles intermédiaires sont quasi-absents.

Les services publics et généraux se distinguent à travers les banques et caisse d'épargne pour la Flandre-Lys, agences postales trésoreries et gendarmeries pour le Cambrésis. Les services marchands les mieux représentés restent l'artisanat du bâtiment et la réparation automobile. Seules les agences de travail temporaire et les agences de locations de véhicules sont moins nombreuses que dans le département, voire absentes. Les commerces alimentaires bénéficient d'une bonne couverture grâce aux boulangeries et aux boucheries-charcuteries. Les magasins

de vêtements opposent les deux zones : regroupés dans le Cambrésis ils sont plus rares en Flandre-Lys. Les équipements supérieurs sont moins présents, excepté les hypermarchés de Flandre-Lys et les grandes surfaces de bricolage du Cambrésis.

Zones d'emploi du Douaisis, du Valenciennois et de Sambre-Avesnois : les plus faibles densités nordistes

Les zones d'emploi du Douaisis, du Valenciennois et Sambre-Avesnois présentent les densités d'équipements les

plus faibles, s'élevant respectivement à 99, 100 et 105 équipements pour 10 000 habitants. Si la zone Sambre-Avesnois tire son épingle du jeu au niveau des services publics et généraux, il n'en est pas de même pour le Douaisis et le Valenciennois. Cependant, les banques et caisses d'épargne demeurent moins nombreuses dans les trois zones. Les services marchands de type restaurants, agences immobilières, entreprises générales ou artisanat du bâtiment sont en deçà de la moyenne départementale. Rapportés au nombre d'habitants, les commerces alimentaires sont également moins présents, surtout en Sambre-Avesnois, principalement au

niveau des boulangeries et des boucheries-charcuteries. C'est également le cas des commerces non alimentaires, comme l'illustre la relative rareté des magasins de vêtements dans chacune des trois zones.

Tableau 1: DENSITÉ D'ÉQUIPEMENTS POUR 10 000 HABITANTS PAR ZONE D'EMPLOI AU 1^{er} JANVIER 2006

Unité : nombre

Zone d'emploi	Services publics et généraux	Services marchands	Commerces alimentaires	Autres commerces	Ensemble des équipements	
					Nombre	Densité
Dunkerque	7,4	66,7	14,1	20,6	2 861	108,8
Flandre-Lys	8,6	81,8	14,7	22,5	1 489	127,6
Lille	9,1	76,5	12,5	25,4	9 440	123,5
Roubaix-Tourcoing	7,3	70,2	13,6	21,2	4 693	112,3
Douaisis	7,1	61,1	12,3	18,8	2 454	99,4
Valenciennois	7,4	61,0	12,3	19,1	3 485	99,9
Cambrésis	9,6	75,8	17,9	22,1	2 212	125,4
Sambre-Avesnois	8,7	67,6	10,8	17,7	2 500	104,8
Département du Nord	8,2	70,3	13,1	21,8	28 952	113,3
Nord-Pas-de-Calais	8,2	71,6	13,4	22,6	46 259	115,8

Source : Insee - BPE 2006

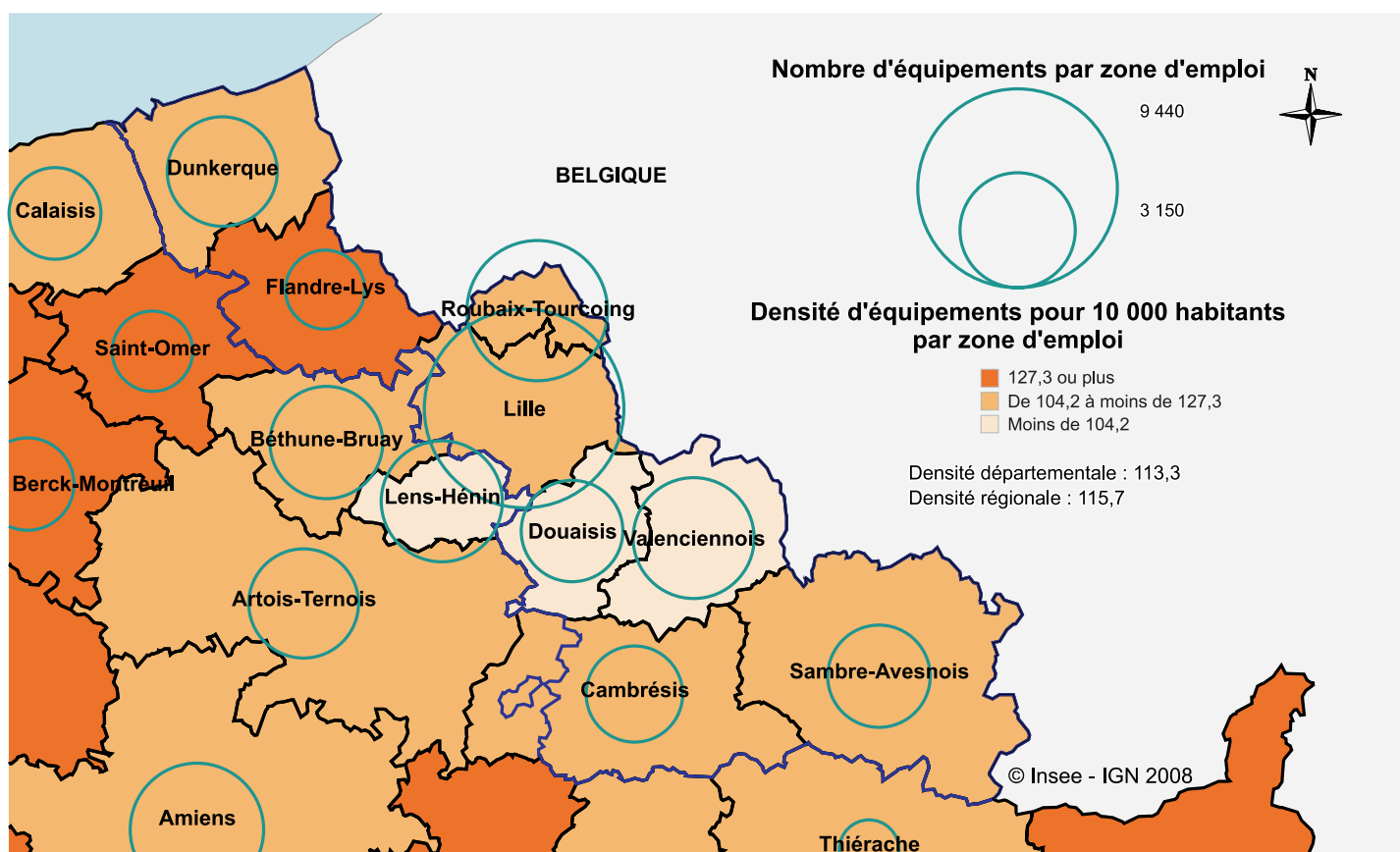
Tableau 2 : DENSITÉ D'ÉQUIPEMENT POUR 10 000 HABITANTS PAR ZONE D'EMPLOI ET PAR GAMME AU 1^{er} JANVIER 2006

Unité : nombre

	Services publics et généraux			Services marchands			Commerces alimentaires	Autres commerces		
	Proximité	Intermédiaire	Supérieure	Proximité	Intermédiaire	Supérieure	Proximité	Intermédiaire	Supérieure	
Dunkerque	5,1	1,8	0,5	57,6	7,1	2,0	14,1	18,4	2,2	
Flandre-Lys	6,2	2,1	0,3	69,6	11,5	0,8	14,7	20,6	2,0	
Lille	6,6	1,9	0,6	65,4	8,7	2,4	12,5	23,1	2,3	
Roubaix-Tourcoing	5,0	1,9	0,5	59,9	9,0	1,3	13,6	19,2	2,0	
Douaisis	4,6	2,0	0,5	51,7	8,0	1,5	12,3	17,2	1,6	
Valenciennois	4,4	2,3	0,7	52,1	7,3	1,6	12,3	17,4	1,7	
Cambrésis	6,9	2,4	0,3	66,4	8,3	1,1	17,9	20,3	1,8	
Sambre-Avesnois	5,7	2,5	0,4	57,6	8,8	1,1	10,8	16,0	1,8	
Département du Nord	5,6	2,1	0,5	60,1	8,4	1,7	13,1	19,8	2,0	
Nord-Pas-de-Calais	5,5	2,2	0,5	61,0	9,1	1,6	13,4	20,4	2,2	

Source : Insee - BPE 2006

**Carte 2 : LE COMMERCE ET LES SERVICES DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD EN 2006 :
NOMBRE ET DENSITÉ D'ÉQUIPEMENTS POUR 10 000 HABITANTS**



Source : Insee - BPE 2006

DÉFINITIONS

La base permanente des équipements (BPE) est mise à jour annuellement à partir de sources administratives diverses. Elle comporte un large éventail d'équipements et de services rendus à la population. Le champ actuel recouvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement et du tourisme.

L'analyse réalisée porte sur 44 équipements répartis dans 4 domaines en fonction de leur activité et en 3 gammes en fonction de leur répartition au sein des différentes communes de France métropolitaine.

Équipement	Domaine	Gamme
Police Trésorerie ANPE Gendarmerie La Poste Banque, Caisse d'Épargne Pompes funèbres	Services publics et généraux	Supérieure Intermédiaire Supérieure Intermédiaire Proximité Proximité Intermédiaire
Réparation auto et de matériel agricole Contrôle technique automobile Location auto-utilitaires légers École de conduite Maçon Plâtrier peintre Menuisier charpentier serrurier Plombier couvreur chauffagiste Électricien Entreprise générale du bâtiment Coiffure Vétérinaire Agence de travail temporaire Restaurant Agence immobilière Blanchisserie-Teinturerie Soins de beauté	Services marchands	Proximité Intermédiaire Supérieure Intermédiaire Proximité Proximité Proximité Proximité Proximité Intermédiaire Proximité Intermédiaire Supérieure Proximité Proximité Intermédiaire
Supérette Épicerie Boulangerie Boucherie charcuterie	Commerces alimentaires de proximité	Proximité Proximité Proximité Proximité
Hypermarché Supermarché Grande surface de bricolage Produits surgelés Poissonnerie Librairie papeterie Magasin de vêtements Magasin d'équipements du foyer Magasin de chaussures Magasin d'électroménager Magasin de meubles Magasin d'art. de sports et de loisirs Magasin de revêtements murs et sols Droguerie quincaillerie bricolage Parfumerie Horlogerie-Bijouterie	Autres commerces	Supérieure Intermédiaire Supérieure Supérieure Supérieure Intermédiaire Intermédiaire Intermédiaire Intermédiaire Intermédiaire Intermédiaire Intermédiaire Supérieure Intermédiaire Supérieure Intermédiaire

La définition des pôles de commerces et services s'appuie sur une analyse de données et sur une classification des communes en fonction de la présence des différents équipements de niveau intermédiaire ou supérieur. La classification a permis de distinguer plusieurs groupes de communes dont trois se caractérisent par un niveau d'équipement relativement important : chacune des communes de ces trois groupes possède ainsi plus de la moitié des équipements de niveau intermédiaire et peut être considérée comme un pôle de commerces et services. Les différences entre ces groupes portent sur l'importance du nombre d'équipements différents présents dans la commune et permettent de définir trois niveaux de pôles.

Pour les communes qui ne sont pas considérées comme des pôles, la classification s'appuie sur la distance-temps en heure creuse à l'équipement le plus proche, comme si les habitants s'y rendaient en voiture. Les distances sont calculées à partir du logiciel Odomatrix développé par l'Inra (Institut national de la recherche agronomique).

Pour en savoir plus :

- Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et petites villes - Insee - Economie et Statistique - N° 402, novembre 2007
- Accessibilité aux équipements dans l'espace rural lorrain - Insee Lorraine - Économie Lorraine- n° 75, février 2007
- Les commerces et services en milieu rural depuis dix ans - Insee Limousin - Focal n° 30, octobre 2006